

## **NOTE D'ACCOMPAGNEMENT DU BUDGET 2024**

### **PHILOSOPHIE**

Le budget de la CODEF pour 2024 suit la philosophie précédemment adoptée :

- Une approche réaliste des dépenses en fonction de l'augmentation de l'activité de la fédération, de ses obligations, de l'augmentation du coût de la vie (indexation des salaires, nouvelles recrues, augmentations barémiques, etc.) et des besoins d'investissements pour l'avenir ;
- Des recettes estimées « de minimis » par prudence mais qui reflètent la réalité des fonctionnements quotidiens.

### **JUSTIFICATIONS ET SUIVI BUDGÉTAIRE**

La CODEF fait un suivi régulier et spécifique de son budget. Elle effectue des contrôles permettant de ne pas être confrontée à du double subventionnement. Elle fait le suivi mensuel de sa trésorerie.

### **RECETTES :**

Les recettes totales s'élèvent à 577 690,00 euros. Les principales sources de recettes comprennent les cotisations des membres, les subventions et les formations.

Les cotisations des membres représentent la plus grande part des recettes avec 218 000,00 euros, ce qui indique une adhésion solide à l'organisation.

Les subventions du Forem, de la Région SPW et d'autres organismes totalisent 298 140,00 euros, ce qui montre une dépendance significative aux financements publics.

### **DEPENSES :**

Les dépenses totales s'élèvent à 580 494,00 euros, dépassant légèrement les recettes. Les principales catégories de dépenses comprennent les rémunérations du personnel, les loyers et charges locatives, les frais de formation, les frais de communication et d'infrastructure.

Les rémunérations du personnel représentent la plus grande partie des dépenses, avec 446 200,00 euros. Cela suggère que les ressources humaines sont une composante importante de l'organisation.

Les frais de location (loyer et salle de réunion) s'élèvent à 31 174,00 euros, ce qui est une dépense importante, mais nécessaire pour le fonctionnement de l'organisation.

Les frais de formation et les frais de communication (téléphone, Internet, etc.) représentent également des dépenses significatives, indiquant un investissement dans le développement des services aux membres et la communication.

## RÉSULTAT :

Le résultat global du budget est légèrement négatif, avec un déficit de 2 804,00 euros. Cela signifie que l'organisation dépense légèrement plus qu'elle ne génère de revenus en 2024.

Il est important de surveiller de près ce déficit pour s'assurer qu'il ne devienne pas un problème plus important à l'avenir. Des mesures correctives pourraient être nécessaires pour équilibrer le budget.

En résumé, le budget pour l'année 2024 présente un déficit financier léger. Il est essentiel de surveiller attentivement les dépenses et les recettes pour garantir une gestion financière saine à l'avenir, notamment en cherchant des moyens d'accroître les recettes ou de réduire les dépenses si nécessaire.



Rue de la Station, 25F à 4670 Blegny  
Mail : [codef@codef.be](mailto:codef@codef.be)  
Téléphone : 04/362 52 25  
IBAN BE47 7512 0079 4080  
N° BCE 0478.328.675  
RPM Liège

Avec le soutien de

